

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 119 (1974)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Du bon usage des armes nucléaires tactiques  
**Autor:** Schneider, Fernand-Thiébaut  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-343876>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Du bon usage des armes nucléaires tactiques**

Les responsables de la défense nationale française ont été heureux d'annoncer l'apparition des premières armes nucléaires tactiques dans leurs forces terrestres et aériennes. Par ailleurs, les Etats-Unis ont pris la décision, en octobre 1953 — c'est-à-dire il y a vingt ans déjà — d'engager leurs propres moyens de cette catégorie dans tout conflit d'une certaine importance sur le sol européen.

A vrai dire, depuis cette époque déjà lointaine, la situation sur le plan atlantique s'est sensiblement modifiée. En particulier, les conversations SALT ont apporté aux débats un élément nouveau. Car les Soviétiques insistent continuellement pour faire inclure, dans les accords visés, également les armes américaines « légères » stationnées sur le front atlantique. Par ailleurs, il est certain que les engins en cause seront nécessairement évoqués dans les discussions M.B.F.R., en vue d'une « réduction mutuelle et équilibrée » des forces en Europe.

Ainsi se pose, pour la défense de la partie libre de notre continent, un problème qui intéresse non seulement les pays engagés directement en cause, mais tout autant les nations neutres situées aux confins du front Est-Ouest.

Il peut donc être intéressant de s'interroger sur la fonction normale des armes nucléaires tactiques et sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la sécurité et la défense de l'Europe.

### **LA FONCTION DES ARMES NUCLÉAIRES TACTIQUES SUR LE THÉÂTRE EUROPÉEN**

Que signifie ici le mot « tactique » ? Le général Norstad, alors commandant suprême allié en Europe, a déclaré un jour qu'il ignorait la différence entre armes nucléaires dites « stratégiques » et armes simplement « tactiques ».

Il s'agit là, en fait, essentiellement d'une distinction portant sur l'emploi de ces moyens. Car, par leur portée comme par leurs effets, les engins appelés tactiques pourraient déclencher des dommages catastrophiques, aux conséquences vraiment stratégiques, car ils dépasseraient de loin les dégâts d'Hiroshima...

Or, peu à peu, les chefs atlantiques responsables — américains notamment — ont établi par ailleurs une distinction fondamentale entre les armes groupées aux Etats-Unis mêmes et celles du champ de bataille européen proprement dit. Et cette différenciation des moyens correspond, en fait, à ces deux critères du Dr Kissinger: une mission « mondiale » attribuée à l'Amérique, nation-guide du monde de l'Alliance, voire du monde libre dans l'ensemble, et le rôle modestement « régional » que Washington reconnaît à ses alliés européens.

En somme, se situant au niveau suprême, les hommes de la Maison-Blanche se réservent la possibilité, par leur intervention avec leur arsenal « stratégique », d'effacer d'un seul coup tout le potentiel nucléaire ennemi. Mais c'est là une hypothèse incroyable, car cette destruction totale n'est pas forcément assurée. Et, dans ces conditions, le recours à ces armes pourrait tout aussi bien déclencher cette apocalypse atomique que précisément tout le monde voudrait éviter. En d'autres termes, compte tenu des incertitudes dans ce domaine, la menace de ces moyens diaboliques — si toutefois elle est pratiquement crédible — semble être plus efficace que leur emploi même. C'est là, en dernière analyse, la philosophie de la dissuasion.

Tout autre est l'emploi des armes nucléaires dites « tactiques » qui, tout en infligeant aux armées adverses des dommages inacceptables, permettraient, espère-t-on, de limiter l'affrontement sanglant au champ de bataille. Rappelons aussi que, compte tenu de la disproportion des forces conventionnelles au détriment de l'Ouest, le seuil atomique sur le front atlantique serait forcément très bas. Car le nombre de divisions de l'OTAN n'est pas assez élevé pour permettre une application normale, très progressive, de la doctrine de la « flexible response », de la réplique graduée.

A vrai dire, la simple menace d'un recours aux armes nucléaires tactiques doit avoir la vertu de détourner les Russes d'une tentative d'agression, en dépit de leur supériorité manifeste en forces conventionnelles (94 divisions du Pacte de Varsovie contre 61 atlantiques, les 2 françaises d'Allemagne fédérale comprises).

Certes, la ferme volonté de riposte atomique ne supprime pas toute possibilité d'un conflit militaire. Tout simplement, ce dernier devient moins probable. Mais il ne faut jamais oublier que la guerre est un phénomène essentiellement irrationnel.

Il importe tout au moins de persuader le potentiel agresseur que ses fins politiques ne seraient pas atteintes par une attaque sur l'Europe occidentale, en raison des dommages infligés à ses armées comme à son territoire, ainsi qu'au potentiel industriel ouest-européen convoité. Car son attaque persistante déclencherait sans doute en fin de compte une riposte américaine massive au terme des aggravations successives.

Mais, avant cette apocalypse finale — arme à double tranchant dont les effets catastrophiques de part et d'autre pourraient faire hésiter les responsables de la Maison-Blanche — l'emploi initial des armes nucléaires tactiques franco-britanniques et américaines stationnées derrière le front atlantique pourrait amener l'agresseur à de salutaires réflexions, afin d'obtenir par la diplomatie, soit certains des avantages revendiqués, soit tout au moins un cessez-le-feu, en cas de blocage brutal de sa progression.

A vrai dire, l'action des nombreuses armes « anti » — D.C.B. ou D.C.A. — renforcerait certainement celle des moyens atomiques du champ de bataille. L'expérience de la guerre du Kippour, en effet, a montré à quel point ces engins nouveaux de type classique pourraient neutraliser une attaque à base d'unités blindées.

De toute manière, c'est sur ces deux catégories d'armes qu'il conviendra de baser la défense européenne. C'est d'ailleurs ce point de vue que semble adopter la France qui, selon certaines déclarations au lendemain de la dernière campagne arabo-israélienne, va pratiquer une doctrine de la riposte adaptée à l'aide de ses armes nucléaires tactiques si remarquables. Pour mettre en œuvre une telle stratégie, un accroissement du potentiel national — qui comprend déjà « mille fois Hiroshima » — s'imposera incontestablement.

Mais quels sont actuellement les moyens atomiques non stratégiques de la défense européenne atlantique ?

#### LES MOYENS NUCLÉAIRES TACTIQUES DU FRONT ATLANTIQUE

Une défense fondée essentiellement sur la menace et l'emploi des armes nucléaires tactiques serait vraiment crédible si les 7000 engins américains de cette catégorie se trouvant actuellement sur le front atlantique étaient, d'emblée, mis au service des alliés européens. Mais les responsables des USA admettront-ils jamais de renoncer à leur droit

de décision pour l'emploi de ces moyens, soumis au régime de la « double clé »? Et puis, les Russes ne finiront-ils pas par obtenir l'inclusion des F.B.S. (Forward Based Systems), c'est-à-dire des armes nucléaires tactiques américaines d'Europe, dans les conversations SALT? Ce serait là un handicap pour la défense atlantique, car seule la diversité des armes actuelles du front occidental permet des interventions vraiment « flexibles » au sens strict du terme.

En effet, pour l'action au sol, ce seraient surtout les fusées à portée allant jusqu'à 700 km qui joueraient ici un rôle prépondérant, complété par celui des engins portés par l'aviation tactique.

En fait, ces moyens sont assez vulnérables par surprise, comme d'ailleurs les avions porteurs basés à terre.

Quant à leur mise en œuvre, elle devra être prévue dans le cadre général d'une riposte progressivement aggravée. De ce fait, il est indispensable que l'autorisation américaine soit accordée d'avance dans des conditions à définir. Car les décisions du champ de bataille n'admettent pas de délais, une référence à une autorité américaine irait donc à l'encontre du but recherché. Le tout est de savoir si les Etats-Unis consentiront à cette délégation, condition sine qua non d'une « flexible response » prompte, donc efficace, à l'aide d'armes nucléaires tactiques.

Certes, il y a longtemps déjà l'ambassadeur Cleveland déclarait à Paris: « Il est impensable qu'une nation — fût-elle la nôtre — gouverne le monde ou une partie du monde. » Mais il y a parfois loin, en matière de relations internationales, entre la coupe et les lèvres.

En fait, même après la concession d'un rôle consultatif accordé par les USA à leurs alliés dans le planning nucléaire atlantique, jamais un président des Etats-Unis ne s'est dessaisi de son pouvoir de décision en la matière. Et maintenant les conversations SALT lient en outre dans une certaine mesure la volonté américaine.

Restent donc les moyens français et britanniques dont la mise en commun pour la défense européenne a été préconisée par M. Heath, alors chef du gouvernement de Sa Majesté.

Ce projet, qui est d'ailleurs remis en cause du fait de l'arrivée au pouvoir des Travailleurs, s'était heurté à Paris à une certaine réticence. Car la crainte du général de Gaulle de voir la France « effacée en tant que nation » dans un processus d'intégration a subsisté dans bien des milieux politiques français. Certes, un léger assouplissement de cette

attitude est intervenu, malgré un refus constant de revenir à l'OTAN. M. Jobert, ministre des Affaires étrangères, a proposé que l'U.E.O. (Union de l'Europe Occidentale) devienne en quelque sorte le pendant, sur le plan militaire, de l'Europe des Neuf. Mais dans l'immédiat, compte tenu des difficultés rencontrées par le fonctionnement de cette dernière, il est peu probable qu'une entente intervienne dans un proche avenir pour une définition commune des politiques militaires des pays atlantiques du continent.

En outre, l'accord préconisé par M. Heath est subordonné à un assouplissement des engagements pris par la Grande-Bretagne vis-à-vis de Washington pour l'emploi de ses forces nucléaires. Et puis, l'arme collective envisagée ne résoudrait pas le problème posé. Car le potentiel franco-britannique est encore faible par rapport aux forces du Pacte de Varsovie. Dans ces conditions, ces seuls moyens conjoints ne pourraient guère qu'amorcer la mise en œuvre des ripostes successivement aggravées. Pourachever celle-ci, la coopération des 7000 engins américains du front atlantique devient vraiment indispensable.

Or, il semble qu'actuellement — même dans le cadre de l'OTAN — les USA n'aient autorisé que l'emploi initial de certaines de leurs armes sous double clé. En somme, les Européens de l'Alliance se voient imposer par leur partenaire américain une doctrine qui ne serait vraiment admissible qu'après une substantielle augmentation des forces conventionnelles des alliés du continent, ou après une mise à la disposition de ceux-ci des quelque 7000 armes nucléaires tactiques américaines.

Or, il ne semble pas que la première hypothèse puisse normalement être envisagée dans les conditions du moment. En d'autres termes, plus que jamais, les alliés des Etats-Unis restent donc tributaires de ces derniers pour la défense efficace du front atlantique.

En outre, il y a lieu de tenir compte de la vulnérabilité de la plupart des moyens en cause, tant sur les sites de lancement que sur les terrains d'envol des avions porteurs.

De toute manière, et pour des raisons diverses — politiques, militaires, voire économiques — les USA sont actuellement réticents en la matière. Pour pallier l'insécurité de leurs engins stationnés en Europe, ils envisagent, en effet, deux mesures:

1 L'emploi massif d'engins mobiles motorisés, ou transportés sur sous-marins,

## 2 Le retrait d'Europe des 7000 armes nucléaires tactiques.

L'on mesure la portée de ce dernier projet pour la défense du front actuel. Car la réaction instantanée ne jouerait plus et ce retard serait d'autant plus désastreux que les alliés européens n'auront pas sensiblement accru leurs moyens conventionnels. Car dans les conditions du moment un tel renforcement est impensable de la part des pays en cause.

\* \* \*

Nous retiendrons des constatations qui précèdent que l'apport de moyens nucléaires tactiques substantiels, pour assurer une défense valable du front européen, est indispensable. En d'autres termes, le concours des 7000 engins américains de cette catégorie est une condition sine qua non de la sécurité européenne, en dépit de la qualité des moyens franco-britanniques, du « Pluton » notamment.

Mais le tout c'est d'obtenir cet engagement des Etats-Unis, qui ne sera réalisé que par une entente entre une Europe sensiblement unie, ou du moins étroitement coordonnée, et la première puissance mondiale, après sans doute des discussions longues et difficiles, entre partenaires parlant d'égal à égal.

Dans l'immédiat, hélas, nous sommes bien loin du compte. Il nous faudra, longtemps encore, nous habituer à vivre... dangereusement.

Colonel Fernand-Thiébaut SCHNEIDER